

Un élu expulsé du conseil pour menace

Le Journal de Québec · 06 nov. 2024 · 12 · STÉPHANIE MARTIN

L'élú de l'opposition Eric Ralph Mercier a été expulsé du conseil municipal hier en raison d'une menace qu'il a proférée à l'endroit d'un élú du parti du maire, Jean-françois Gosselin.



« Vous avez menacé votre collègue, ce qui est horrible.

[...] Je vous inviterais à aller prendre une petite marche », a tonné le président du conseil, Louis Martin, à l'endroit d'Eric Ralph Mercier, conseiller de la deuxième opposition d'équipe Priorité Québec.

M. Mercier, lors d'un échange acrimonieux, avait affirmé quelques secondes auparavant : « Mon collègue [Mélançon] a été attaqué personnellement. Je tiens à rappeler au collègue [Gosselin] qu'il n'a pas ici l'immunité parlementaire. Pis il peut y avoir des conséquences. J'ose espérer que son hypothèque est payée ! »

RÉPRIMANDE

Ces mots ont fait bondir le vice-président directeur, Pierreluc Lachance, qui a exigé une « réprimande sévère » envers l'élú de Charlesbourg.

Le président Martin a acquiescé à sa demande et a sommé Eric Ralph Mercier de préciser sa pensée, ce que l'élú n'a pas fait.

« Je suis d'accord avec M. Lachance que vous avez clairement menacé M. Gosselin », a tranché le président, qui lui a ordonné de sortir.

« Votre comportement n'est vraiment pas approprié. »

Le conseiller Mercier a accédé à la demande et est sorti calmement de la salle. Il est revenu s'asseoir à sa place environ 20 minutes plus tard.

M. Mercier avait été insulté que Jean-françois Gosselin affirme que son collègue Stevens Mélançon ne disait pas la vérité aux citoyens. M. Gosselin avait retiré ses paroles.